



CLUB DIALLO TELLI

Pour L'Afrique : Solidarité et Progrès

Exposé des motifs du Colloque 2000

L'une des conclusions du colloque annuel du Club Diallo Telli en 1999 a été d'affirmer que la question du retour des compétences en Afrique dépasse celle du simple retour physique des diplômés et des autres personnes ayant acquis une qualification significative à l'extérieur du continent.

En effet, la nécessité pour les populations africaines émigrées de contribuer au développement du continent conduit à accepter un nouveau concept, celui du retour virtuel des compétences. Pour aller plus loin dans cette réflexion, le Club Diallo Telli souhaite étudier, cette année-ci, les voies d'une plus grande coopération des Africains vivant hors d'Afrique avec leurs pays d'origine, en vue de valoriser et d'optimiser les avantages de l'émigration et d'en accroître les retombées positives sur le développement du continent.

Cette question est d'actualité. Elle préoccupe beaucoup d'organismes internationaux et de gouvernements du Nord dans leurs recherches d'une meilleure efficacité des aides au développement. Ainsi, de nombreux travaux et programmes sont financés par les Nations Unies (African Capacity Building), par l'Office des Migrations Internationales et l'Union Européenne (Return of Qualified African Natives) pour favoriser l'implication des Africains dans les programmes de développement de leurs pays d'origine.

Les pays africains ont, quant à eux, pris la mesure du potentiel que représentent leurs ressortissants vivant à l'étranger. Beaucoup d'entre eux comptent désormais soit un ministère, soit un conseiller en charge des émigrés. Certains pays comme le Bénin associent même désormais formellement leurs nationaux dits de la diaspora à la politique nationale, par le biais de leurs ambassades.

A cette effervescence s'ajoutent des colloques et des conférences organisées en Afrique avec les populations Afro Américaines, voire des initiatives concrètes. C'est à une prise de conscience générale que l'on assiste.

Il paraît donc opportun d'approfondir aujourd'hui cette réflexion sur les contributions de la diaspora africaine car, du fait des récentes évolutions démocratiques, l'Afrique semble plus à l'écoute et plus réceptive aux initiatives citoyennes, et notamment des émigrés. Par ailleurs, le caractère d'une force potentielle et significative semble désormais acquis pour une population émigrée beaucoup plus et de mieux en mieux formée.

Les expériences professionnelles accumulées dans des pays à la pointe du progrès technologique, scientifique et de l'information peuvent ouvrir des perspectives et des opportunités originales pour l'Afrique.

Les membres du Club Diallo Telli sont fondés à initier un tel débat car ils font partie de ces populations émigrées, et ils ont conscience de la nécessité de travailler ensemble, là où ils ont choisi de vivre, afin de contribuer au progrès de l'Afrique.

Qu'ils s'expriment sur cette question est par conséquent légitime car ils peuvent témoigner de leurs expériences, de leur installation et de leur insertion professionnelle dans les pays industrialisés.



CLUB DIALLO TELLI

Pour L'Afrique : Solidarité et Progrès

Pour les membres du Club Diallo Telli, s'interroger sur la contribution de la diaspora, c'est affirmer le désir de contribuer au développement de l'Afrique, et aussi l'attachement à l'intégration économique en Afrique dans un monde de plus en plus ouvert.

Le colloque pour l'An 2000 du Club Diallo Telli a donc pour thème : "**La contribution de la diaspora au développement de l'Afrique**" ; il se déroule en deux parties.

La première partie est intitulée " De la diaspora africaine ". Elle devrait faire l'objet de trois communications :

1-Définition de la diaspora,

2- Identification et localisation des populations africaines dans le monde,

3- Existe t-il une diaspora africaine ?

L'objectif de cette partie est de confronter une définition générale théorique aux populations africaines ou d'origine africaine disséminées à travers le monde, au regard de quelques critères (importance, structure et niveau d'organisation) généralement admis pour concrétiser une diaspora.

Cette partie pourrait aussi donner lieu à des comparaisons entre cette éventuelle diaspora et d'autres reconnues comme telles.

La seconde partie traitera de " La contribution de la diaspora au développement de l'Afrique ". Elle est également constituée de trois communications :

1- L'Afrique a-t-elle besoin de sa diaspora ?

2- Quelles contributions possibles de la diaspora au développement de l'Afrique ?

3-Quelle organisation pour la diaspora et quels relais pour la contribution de la diaspora au développement de l'Afrique ?